

« *Au sujet des collectes en faveur des saints...* » (1 Corinthiens 16.1)

Un programme d'enseignement biblique de Christian Chastagner, pasteur – Rouen – février 2012

L'offrande d'entraide fraternelle : principe biblique, et pratique dans nos Assemblées (4)

1 Corinthiens 16.1 à 4

Il s'agit bien ici de collecte d'entraide fraternelle entre Assemblées : les Églises de Galatie, de Macédoine ou d'Achaïe venant en aide aux Assemblées d'Israël, notamment à celle de Jérusalem, région frappée par la famine.

D'autres textes évoquent la même action de bienfaisance :

Romains 15.25 à 32

2 Corinthiens 8.1 à 8 et 9.1 à 15

L'entraide fraternelle est donc organisée par les missionnaires en liaison avec les Assemblées visitées, comme elle l'était déjà dans la première Église de Jérusalem et les autres Assemblées en Israël, selon le livre des ACTES :

Actes 6.1 à 6

Voici 7 chrétiens de Jérusalem, appelés plus tard diacres ou diaconesses (*1 Timothée 3*), qui prenaient en charge les aspects matériels de l'Œuvre de Dieu, et notamment la bienfaisance, l'entraide fraternelle.

Actes 9.36 à 39

Voici une femme, Tabitha ou Dorcas (= gazelle), membre de l'Assemblée de Joppé, fidèle, active, engagée dans l'Œuvre du Seigneur, une œuvre de bienfaisance, d'assistance des veuves de l'Église notamment.

Romains 16.1 et 2

Voici une autre femme, diaconesse dans la région de Corinthe, en visite à Rome.

Une recommandation apostolique

Galates 2.1 et 2.7 à 10

Qu'ils s'appellent Jacques, Pierre ou Jean, Paul ou Barnabas, qu'ils soient prophètes ou docteurs, évangélistes ou pasteurs, anciens ou diacres, qu'ils travaillent dans l'Assemblée locale ou qu'ils parcourent les terres missionnaires, tous devaient se souvenir que la Bonne Nouvelle doit être annoncée aux pauvres !

Se souvenir des pauvres : c'était déjà l'un des signes que Jésus avait donnés à Jean-Baptiste pour authentifier son ministère (*Matthieu 11. 3 à 5*).

Se souvenir des pauvres parce qu'il y en avait et qu'il y en aurait encore, selon la parole de Jésus :
« *Vous aurez toujours les pauvres avec vous* » (*Matthieu 26.11*).

- Jésus reprenait ici un texte du Deutéronome 15.11 : « des pauvres en Israël » ; voilà un constat qui peut surprendre dans ce pays où coulaient le lait et le miel, pays théocrate...
« des pauvres chez les disciples », voilà une situation anormale pour les tenants de la théologie de l'abondance, fausse doctrine selon laquelle un chrétien béni est obligatoirement riche !
- Jésus loue la femme qui, avec adoration et reconnaissance, a répandu le parfum de grand prix sur sa tête : investir pour la bienfaisance ne doit pas nous empêcher d'investir pour le culte et l'adoration !

Il existe beaucoup de pauvretés diverses qui parfois s'additionnent les unes ou autres :

- des pauvres au plan matériel, financier, qui tendent la main en baissant la tête comme l'homme à la porte du temple,
- des pauvres privés de santé, parfois très tôt dès leur naissance, dont le corps, l'âme ou l'esprit ont perdu force et santé physique,
- des pauvres au plan social et culturel, ceux qui ne sont ni nobles, ni puissants selon la chair,
- des pauvres en famille, en compagnie, les orphelins et les veuves et tous ceux victimes de déchirures conjugales, familiales, privés d'affections légitimes,
- des pauvres en esprit, en spiritualité, en parole, en foi, en assurance, en paix, ceux que Jésus a évoqués dans les béatitudes *Matthieu 5.3*.

Tous ces pauvres ne doivent pas être oubliés par ceux qui ont été enrichis par la Grâce et qui ont une relation vivante et personnelle avec Dieu, comme le rappelle Jacques :

Jacques 1.27

Nous savions déjà que la sanctification et la paix avec tous formaient un couple à ne pas séparer selon *Hébreux 12.14*.

Nous apprenons ce soir que la sanctification reste indissociable de l'amour, et l'amour prouvé par la charité, la bienfaisance, l'entraide fraternelle.

Un ordre de priorité

Galates 6. 9 et 10

Le petit mot « *surtout* » peut être aussi traduit par « *principalement* » ou encore « *en commençant par... les frères en la foi* ».

On doit être prêt à faire du bien à tous les hommes mais on ne pourra jamais, ni individuellement, ni en Assemblée, faire face à toutes les misères qui nous entourent !

Sagement, la Bible nous indique donc un ordre de priorité qui doit être retenu par les chrétiens pour ne pas disperser leurs efforts et, là comme ailleurs, courir comme battant l'air ! (*1 Corinthiens 9.26*)

Ici, l'apôtre évoque d'abord les frères, les Assemblées, les besoins propres à l'Église, avant de faire pour d'autres, ceux du dehors.

Une priorité qui se précise même un peu plus, sous la plume du même apôtre, dans les instructions données à son collaborateur Timothée :

1 Timothée 5.3 à 10

La première Assemblée de Jérusalem comme plus tard celle d'Éphèse en mission avaient organisé l'entraide fraternelle.

À Éphèse, il y avait aussi des diacres et des diaconesses et il y avait également une liste écrite mentionnant les noms des veuves soutenues par l'Assemblée locale (l'inscription sur le rôle) : il s'agissait de chrétiennes fidèles et reconnues d'ailleurs dans l'Assemblée pour leur engagement et leurs bonnes œuvres d'une part, et aussi, des chrétiennes réellement seules au plan familial, qui n'avaient plus d'époux et pas d'enfants.

Pour les autres cas, Paul rappelle que la famille doit prendre ses responsabilités et ce n'est pas à l'Assemblée de se substituer à elle !

Sachons donc observer l'ordre des priorités :

- Prenons d'abord soin des nôtres, comme Jésus le fit lui-même assurant jusqu'à l'âge de 30 ans la responsabilité du foyer, après le décès de Joseph. Prenons soin de nos enfants, de nos parents, de la famille.
- Entourons ensuite les membres de notre Assemblée qui connaissent l'indigence. Nous pouvons le faire à titre personnel (un chrétien du quartier, un chrétien ami (même âge, même histoire...)) Nous pouvons également le faire avec les autres membres de l'Assemblée, dans diverses actions d'entraide financière et matérielle auxquelles nous pouvons prendre part.
- Précisons ici qu'il n'est pas toujours logique que des chrétiens s'engagent dans des œuvres humanitaires et dans des associations animées par des incrédules et parfois même des moqueurs et autres détracteurs de la foi, alors que les Églises, les missions chrétiennes et les œuvres évangéliques d'accueil, de réinsertion, d'éducation, manquent parfois cruellement de dons... pour assurer leur vocation.
- Enfin, restons toujours disponibles pour tous ceux qui seront providentiellement placés sur notre chemin : un voisin, un collègue, une personne âgée... comme l'enseigne la parabole du bon Samaritain :

Luc 10.25 à 37

Il ne s'agit donc pas de donner sans réfléchir à tous ceux qui se présentent à nos portes ou qui sont assis aux portes des gares et autres magasins... Il y avait beaucoup de pauvres assis et couchés dans le quartier de Béthesda où Jésus s'est rendu, mais il ne s'est occupé d'une seule personne (*Jean 5.3*).

Remarque :

Je ne suis pas sûr que l'investissement parfois important fait par certaines Églises dans le secteur social et public, au détriment de l'entraide fraternelle des Assemblées ou de l'œuvre missionnaire, et parfois même de l'évangélisation ou du culte, respecte toujours ces recommandations de la Parole de Dieu !

Par ailleurs, je pense peu souhaitable la démarche qui consiste à attirer les gens à l'Évangile par des actions sociales comme ludiques...

Une règle d'égalité

2 Corinthiens 8.2 et 3 et 8.12 à 15

La consécration ne s'impose pas aux autres !

Les Macédoniens, l'Assemblée de Philippes, avaient donné beaucoup, et même au delà de leurs moyens ; ce que l'apôtre signale au passage aux Corinthiens d'autant qu'ils étaient pauvres... cette consécration généreuse ne fut pas imposée à l'Achaïe et aux Assemblées de Corinthe...

Paul posera donc cette règle dite d'égalité : votre superflu pourvoira déjà à leur nécessaire !

Encore faudrait-il définir ces deux mots, superflu et nécessaire, car je ne suis pas sûr qu'ils aient la même signification pour tout le monde !

Il ne s'agit pas de s'exposer à la détresse ; on ne va pas donner ce que l'on n'a pas ou ce qui est réservé à nos enfants, sauf cas particulier.

Jésus ne nous a jamais demandé d'aimer notre prochain **plus que nous-mêmes**, mais **comme nous-mêmes**. À méditer !

Des actions concrètes et adaptées

1 Jean 3.16

Jacques 2. 15 et 16

Matthieu 25.37 à 40 et 25.45

Hébreux 13.1 à 3

Voici une série de textes qui nous rappellent que nous pouvons aider nos frères de tant de manières pratiques : logement, vêtement, accueil à notre table, visite et accompagnement, déplacements, petits travaux et « petits gâteaux » qui démontrent l'affection fraternelle et peuvent souvent soulager, reconforter, apaiser ceux qui sont dans le besoin.

Aspects pratiques dans nos Assemblées

Une caisse de SOLIDARITÉ est alimentée par des offrandes mensuelles de nos six Assemblées. À Cauville, le premier mardi du mois, un tronc est proposé aux chrétiens présents à la réunion et reste disponible au cours du mois (hall d'accueil) pour tout don dirigé (enveloppe fermée comportant la mention « solidarité »).

Cette caisse permet d'offrir des bons alimentaires aux plus démunis, d'aider au logement de quelques étudiants ou personnes seules, d'offrir des aides ponctuelles pour le nécessaire (chauffage, colonie d'enfants...).

Des dons peuvent aussi être accordés aux veuves de pasteurs et aux pasteurs retraités nous visitant et ayant de petites retraites.

Les pasteurs de ROUEN, assistés de quelques frères ou sœurs (diacres), évaluent discrètement les différents besoins et définissent l'aide à apporter.

Un projet de banque alimentaire interne à l'Assemblée est en cours de réflexion pour aider des chrétiens dépendant des minimums sociaux, ne mangeant qu'un repas par jour...

Parfois, des collectes ponctuelles peuvent être proposées pour aider un pasteur, un missionnaire ou une Assemblée de notre Mouvement, en grandes difficultés.

Il est arrivé aussi que nous participions à des collectes d'entraide pour des Églises sœurs dans d'autres pays comme en Haïti ou en Italie, après des tremblements de terre...